

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18 mai 2009.

### **SIGNATURE D'UN ACCORD CADRE ENTRE LE CNES ET LE GOUVERNEMENT DU GRAND DUCHÉ DU LUXEMBOURG DANS LE DOMAINE SPATIAL**

Le Gouvernement du Grand Duché du Luxembourg et l'agence spatiale française vont formaliser leur volonté de développer leur coopération en signant un Accord cadre dans le domaine spatial.

Ce lundi 18 mai 2009, François Biltgen, Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Yannick d'Escatha, Président du Centre National d'Etudes Spatiales (CNES), vont concrétiser leur volonté de collaboration en signant un Accord cadre pour une coopération renforcée dans le domaine des activités spatiales.

Cet Accord cadre répond à la volonté du Gouvernement de développer le secteur spatial et s'intègre dans les orientations stratégiques élaborée au sein du *Plan d'action national en matière de sciences et technologies spatiales*. L'un des axes stratégiques considère la mise en œuvre de coopérations bilatérales comme un élément fondamental pour le développement de ce secteur économique, notamment par une meilleure intégration des acteurs luxembourgeois dans le paysage international.

L'Accord aura pour objet de favoriser le développement de la coopération dans les domaines scientifiques et technologiques entre le CNES, les instituts de recherche et les partenaires industriels luxembourgeois, compétents en matière de technologies spatiales et des applications dans le domaine des télécommunications, de l'observation de la Terre et de la télédétection.

Les activités qui sont conduites au titre de cet Accord sont réalisées en coopération, sans échange de fonds et concernent notamment l'assistance à la maîtrise d'ouvrage apportée par le CNES au Luxembourg, la réalisation d'études technologiques communes dans le domaine des matériaux, l'échange et la formation de personnel, l'accueil de stagiaires de l'enseignement supérieur, d'étudiants doctorants et post-doctorants.

(transmis par le ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)

Contact : Marc SERRES  
Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
Tél. : 247-86643  
Courriel : [marc.serres@mcesr.etat.lu](mailto:marc.serres@mcesr.etat.lu)